



Informations communales

Assemblée municipale du 5 décembre 2016

Conformément à l'article 62 du Règlement d'organisation, le procès-verbal de la dernière assemblée a été déposé publiquement durant 20 jours. Aucune opposition n'ayant été formulée durant le délai légal, le Conseil municipal l'a ratifié lors de sa séance du 7 février 2017.

Ramassage du papier

Durant l'année 2016, 23.38 tonnes de papier ont été récoltées par Celtor. Un montant de Fr. 2'221.10 a ainsi pu être versé sur le fonds des courses scolaires.

Passeport-vacances 2017

Le Conseil municipal a, lors de sa séance du 21 février 2017, décidé de subventionner l'édition 2017 du passeport-vacances à raison de Fr. 10.--/enfant de la commune qui participera aux activités proposées.

Sortie des retraités

La traditionnelle sortie des retraités aura lieu le vendredi 1^{er} septembre 2017. Les personnes concernées recevront une invitation au début de mois d'août prochain.

Le Fuet, le 1^{er} mars 2017

Conseil municipal